

TOUR POUCETS Individuel

« Challenge Thomas LEVET » Règlement 2025

Épreuve organisée conjointement par les Comités Départementaux et la Ligue de Golf Paris Île-de-France

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue. Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. PRÉSENTATION DU CHALLENGE

Cette compétition est ouverte aux U10 garçons et filles.

Elle se déroule sur 3 épreuves qualificatives avec une finale de Ligue.

Les épreuves individuelles sont gérées par la Ligue qui attribue le titre de Champion et de Championne de Ligue U10.

2. CALENDRIER DU TOURNOI

			Individuel		
QUALIFICATIONS	Tour 1	Date	Mercredi 09 avril 2025		
		Lieux	Golf Ozoir-la-Ferrière (77)		
		Clôture inscription	Mardi 01 avril 2025		
	Tour 2	Date	Mercredi 14 mai 2025		
		Lieux	Golf de Paris (92)		
		Clôture inscription	Mardi 06 mai 2025		
	Tour 3	Date	Mercredi 11 juin 2025		
		Lieux	Golf des Yvelines (78)		
		Clôture inscription	Mardi 03 juin 2025		
Finale		Lieu	Golf Isabella (78)		
		Date	Mercredi 25 juin 2025		
		Clôture inscription	Confirmation d'inscription au plus tard le 17 Juin 2025		

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Ouverte aux filles et aux garçons **dont l'index est inférieur ou égal à 45,0** à la date limite d'inscription de sa première étape qualificative. Cependant, un joueur ayant joué une première épreuve, reste éligible jusqu'à la finale quel que soit l'évolution de son index (même si celui-ci repasse au-dessus de 45,0).
- Le nombre de jeunes pouvant participer à une épreuve de qualification sera limité à 60. Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer le nombre de joueurs pour chaque étape.
- Un minimum de 4 places sera réservé aux filles sur chaque épreuve.
- En cas d'un trop grand nombre d'inscrits, la sélection des joueurs retenus sera faite dans l'ordre de leur rang (calculé sur minimum 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en Stroke Play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis dans l'ordre des index à la clôture des inscriptions.
- Le joueur doit être titulaires de la licence ffgolf de l'année en cours, licencié au sein de la Ligue Paris Île-de-France et à jour du questionnaire de santé.

4. ENGAGEMENTS

- Les joueurs devront s'inscrire directement sur le site internet de la Ligue Paris Île-de-France avec règlement en ligne des droits de jeu.
- Le droit d'inscription est fixé à 10 € par joueur et par tour.
- Les inscriptions se feront sur le site de la Ligue Paris Île-de-France : www.lgpidf.com au plus tard : voir le calendrier
- En cas de forfait après la publication des départs, les droits d'inscription restent dû.

5. FORME DE JEU

5.1. FORMULE:

Strokeplay Brut Score maximum (9 coups par trou).

Le vainqueur du tour est le joueur qui aura le score le plus bas sur 9 trous.

Chaque épreuve qualificative donne lieu à un classement pour lequel est attribué un certain nombre de points (cf. § CLASSEMENT).

5.2. SÉRIES:

- 1 série Filles.
- 1 série Garçons.

5.3. DÉPARTS:

Du trou n°1 à partir de 13 h 30.

Les heures de départ seront consultables sur www.lgpidf.com au plus tard 48 h avant l'épreuve.

6. REPÈRES DE DÉPARTS

Parcours de 9 trous, avec des distances adaptées à l'âge des participants.

7. INFORMATIONS

7.1. CADETS:

Les cadets ne sont pas autorisés, les enfants devant être autonomes.

7.2. ACCOMPAGNATEURS:

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, grands-parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc... devront impérativement se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra, même en son absence, lui signifier de quitter le club. Cette décision sera notifiée au Directeur du Club qui aura toute autorité pour la faire appliquer.

7.3. SUIVEURS DE PARTIES:

Les parties pourront être accompagnées par des suiveurs de parties accrédités par la Ligue ou le Comité.



7.4. INSTRUMENT DE MESURE:

Les dispositifs électroniques de mesure de distance ne sont pas autorisés sur l'épreuve.

7.5. DROIT À L'IMAGE:

Sauf avis contraire stipulé par écrit et envoyé par courriel à la Ligue, tous participants aux épreuves de la Ligue ainsi que leurs encadrements (famille, coaches, responsables de club) autorisent la captation et la diffusion de photos et vidéos sur les supports de communication de la Ligue de Golf Paris Île-de-France ainsi que sur ceux du club d'accueil de la compétition.

8. CLASSEMENT

L'Individuel se déroulera en 2 phases :

- 1) Qualifications organisées par la Ligue.
- 2) Finale organisée par la Ligue.

8.1. ATTRIBUTION DES POINTS:

Chaque épreuve qualificative donne lieu à un classement pour lequel est attribué un certain nombre de points (cf. tableau ci-dessous).

Place	Points	Place	Points
1 ^{er}	195	21e	25
2 ^e	155	22 ^e	23
3 ^e	125	23 ^e	21
4 ^e	105	24 ^e	19
5 ^e	95	25 ^e	17
6 ^e	85	26 ^e	15
7 ^e	80	27°	14
8e	75	28 ^e	13
9 e	70	29 ^e	12
10 ^e	65	30e	11
11 ^e	60	31e	10
12 ^e	56	32 ^e	9
13 ^e	52	33e	8
14 ^e	48	34 ^e	7
15 ^e	44	35e	6
16 ^e	40	36e	5
17 ^e	37	37e	4
18 ^e	34	38 ^e	3
19 ^e	31	39e	2
20e	28	40° et plus	1

Si des joueurs sont à égalité, les points seront partagés.

Exemple: 3 joueurs sont 3^e ex aequo: 3^e 125 points; 4^e 105 points; 5^e 95 points (125+105+95) / 3 = 108,33 points. Les joueurs à égalité auront donc chacun 108,33 points.



8.2. CLASSEMENT FINAL DES QUALIFICATIONS:

- Un joueur pourra participer à chacune des 3 épreuves qualificatives, dans les limites de places évoquées dans le paragraphe 3-Conditions de Participation.

La 3^e étape qualificative du 11 juin sera ouverte en priorité aux joueurs n'ayant participé à aucune des 2 premières épreuves puis à ceux ayant participé à une seule épreuve et enfin aux autres participants.

Le champ de joueurs sera ensuite complété dans l'ordre de leur rang (calculé sur minimum 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en Stroke Play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis dans l'ordre des index à la clôture des inscriptions.

- Le classement final des qualifications prendra en compte les 2 meilleurs résultats en points sur les épreuves auxquelles aura participé un joueur (un joueur ne participant qu'à une ou 2 épreuves sera classé avec les points gagnés lors de sa ou ses participations).
- À l'issue de la 3^e étape, <u>30 places maximum</u> seront attribuées pour la finale dont un minimum de 4 jeunes filles. La Ligue se réserve le droit d'attribuer des wild cards.

8.3. CLASSEMENT DE LA FINALE:

La finale se déroulera selon la même formule de jeu que les étapes qualificatives.

Les classements individuels seront établis selon les scores réalisés sur les 9 trous.

9. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé de :

- 1 représentant du Club.
- 1 représentant de la Ligue et/ou du Comité Départemental du lieu de l'épreuve.
- 1 arbitre.

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.

10. PRIX

Finale de Ligue - Challenge Thomas LEVET:

Le Challenge Thomas LEVET récompensera le meilleur score individuel brut, garçon ou fille. Les titres de Championne et Champion de Ligue U10 seront décernés aux vainqueurs Fille et Garçon.

Un goûter clôturera cette journée.